Image not found or type unknown

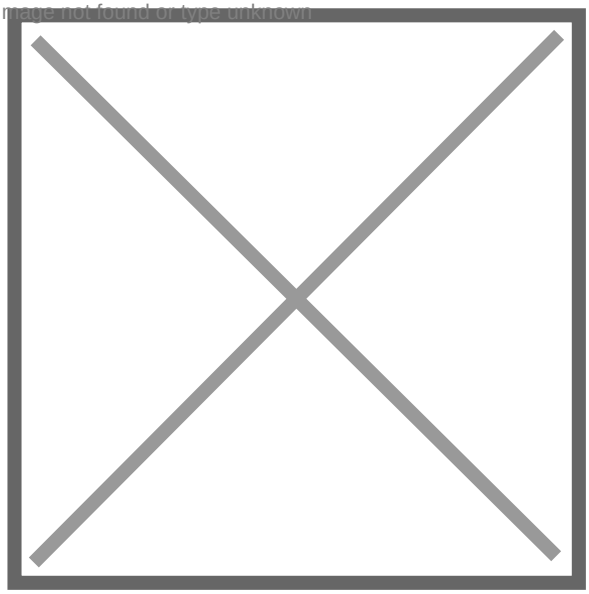

Expulsion association loi 1901

Par **sylpie**, le **20/01/2010** à **18:40**

Bonjour,
nous sommes une association loi 1901 " entraide et solidarité " créée ily de très nombreuses années; nous disposons d'un local prêté par notre mairie; celle-ci veut nous expulser; en a t-elle le droit ? que doit-on faire ? quels sont nos droits ? au secours ! besoin d'une réponse rapide, c'est très urgent;
dans notre local, un stock important de vêtements, vaisselle, livres, divers articles que nous vendons au prix d'euros symbolique à des gens dans le besoin de notre commune et communes alentours. Merci beaucoup à vous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés